



Ville de LORRAINE

Service de l'urbanisme et de l'environnement
33, boul. De Gaulle, Lorraine (Québec) J6Z 3W9
Tél.: (450) 621-8550 poste 224
Courriel : urbanisme@ville.lorraine.qc.ca

DEMANDE D'URBANISME POUR NOUVELLE CONSTRUCTION

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Date de dépôt (demande complète) :	Heure du dépôt (demande complète) :
Date du Comité :	Zone :

1 - SITE DE LA CONSTRUCTION:

No. de lot(s):

2 - VALEUR DES TRAVAUX:

\$

3- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR:

Nom:

Prénom:

Adresse: -No.:

-Rue:

No. Appartement:

Ville:

Code postal:

Téléphone: -Domicile:

-Cellulaire:

Courriel :

4 - IDENTIFICATION DU (DES) PROPRIÉTAIRE(S):

Cochez ici si identique au demandeur.

Nom:

Prénom:

Nom:

Prénom:

Adresse: -No.:

-Rue:

No. Appartement:

Ville:

Code postal:

Téléphone: -Domicile:

-Cellulaire:

Courriel :

5 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR:

Cochez ici si auto-constructeur.

Nom:

Adresse: No.:

-Rue:

No. Appartement:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Télécopieur:

No. de licence:

Date d'expiration de la licence:

No. de TPS:

No. de TVQ:

Personne ressource:

Téléphone:

Courriel :

6 - INFORMATION SUR LE BÂTIMENT:

A Superficies		À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Superficie du terrain :	pi ²	Rapport maximum permis espace bâti/terrain: %	Rapport: %
Sous-sol (garage inclus) :	pi ²		
Rez-de-chaussée (garage inclus) :	pi ²	pi ²	pi ²
Étage:	pi ²		pi ²
Total (RDC+ étage):	pi ²	pi ²	pi ²

B Dimensions:		À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Hauteur:	pi	Maximum permis: pi	pi
Largeur (façade):	pi	Minimum permis: pi	pi

C Marges:		À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ			
Avant:	pi	min/max. permis: pi	/		
Arrière:	pi	Minimum permis: pi		Voisin : G: pi D: pi	pi
Latérale droite:	pi	Minimum permis: pi			pi
Latérale gauche:	pi	Minimum permis: pi			pi
Total des deux latérales:	pi	Minimum permis: pi			pi

D Matériaux de finition extérieure		Type de matériau :		Couleur :	
Préciser l'orientation de tout clin					
Finition extérieure au rez-de-chaussée:					
Finition extérieure à l'étage:					
Matériau utilisé pour la toiture:					
Fascia / Soffite :					
Éléments décoratifs		Type de matériau :		Couleur :	
Clé de voûte :					
Pourtour des ouvertures :					
Balustrade :					
Matériau utilisé pour une toiture décorative :					
Volets / persiennes :					
Porte d'entrée principale :					
Porte de garage :					
Fenestration :					

E Structure (cochez la ou les case(s) appropriée(s) ::	
<input type="checkbox"/>	Solive(s) et/ou poutre(s) composée(s).
<input type="checkbox"/>	Poutrelle(s) et/ou poutre(s) usinée(s) : L'approbation du fabricant sera requise pour l'émission du permis.
<input type="checkbox"/>	Poutre(s) d'acier : L'approbation d'un ingénieur en structure sera requise pour l'émission du permis.
<input type="checkbox"/>	Structure spéciale: L'approbation d'un ingénieur en structure sera requise pour l'émission du permis.

7- DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE:

- Une copie en PDF et scellée du **plan de construction** (à l'échelle) comportant entre autres :
 - dimensions de la construction;
 - tous les plans d'étage;
 - toutes les élévations extérieures;
 - devis de construction;
 - affectation des pièces et leur étendue de plancher;
 - coupe transversale du bâtiment;
 - coupe type des murs.

- Une copie en PDF du **projet d'implantation**.

- Une **perspective extérieure** couleurs du projet en PDF.

- Échantillons** numériques des matériaux utilisés (la marque, le modèle et le nom de la couleur doivent être précisés).

- Le **présent document** dûment rempli et numérisé en PDF.

- Formulaire de demande de permis pour abattage d'arbre numérisé**
 - Inscrire les arbres (de deux pouces de diamètre et plus) qui seront **conservés et/ou plantés**.

- Formulaire de demande de permis d'aménagement paysager numérisé**
 - Inscrire les niveaux **actuels et futurs** du terrain ainsi que les niveaux actuels de tous les terrains voisins. Noter que le plancher du garage doit être construit à un minimum de quinze (15) centimètres plus haut que le niveau du pavage de la rue.

- Formulaire de demande de permis pour unités de climatisation, thermopompe et réservoir de gaz propane numérisé**

- **Si nécessaire: (à l'émission du permis)**
 - Approbation du fabricant des poutrelles et des poutres usinées.
 - Approbation d'un ingénieur en structure pour les poutres d'acier.
 - Approbation d'un ingénieur en structure pour toutes structures spéciales.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente et que toutes les informations nécessaires à l'étude de mon dossier sont véridiques. Je reconnais que toutes les informations manquantes peuvent engendrer un retard à l'étude de mon dossier et/ou à l'émission du permis.

Signature(s) du (des) demandeur(s)

Date

Signature(s) du (des) propriétaire(s) si différent(s)

Date

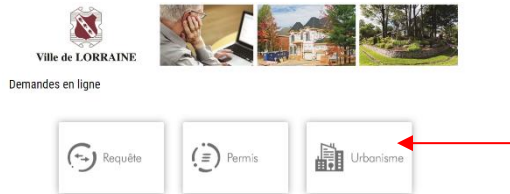
DEMANDE D'URBANISME POUR NOUVELLE CONSTRUCTION (Feuillet informatif)

Afin que nous puissions étudier votre dossier et par la suite, le soumettre au Comité consultatif d'Urbanisme, nous vous invitons à compléter le document ci-joint. Tout projet de nouvelle construction, d'agrandissement ou de modification extérieure demande l'approbation du Comité.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Date du Comité : Le Comité consultatif d'Urbanisme se réunit une fois par mois et ce, le **dernier mardi de chaque mois**. Le Comité fait habituellement relâche le mois de décembre.

Date limite du dépôt : Toute demande doit être déposée au plus tard, le **jeudi précédant la séance du Comité**. Pour ce faire, vous devez compléter la demande d'urbanisme sur notre site internet et y joindre vos documents (tout document dépassant la capacité maximale doit être envoyé par courriel à urbanisme@ville.lorraine.qc.ca).



Frais d'étude :
 Pour une nouvelle construction : 200\$
 Pour un agrandissement : 50\$
 Pour toute modification extérieure : 50\$

DEMANDE D'ÉTUDE

Afin de procéder à l'étude de votre dossier, vous devez remettre toutes les informations requises et compléter le présent document. Afin de faciliter la compréhension de ce dernier, nous vous proposons ce feuillet informatif qui explique point par point les informations qui vous sont demandées.

	<p>1- SITE DE CONSTRUCTION No. de lot: Inscrire le numéro de lot apparaissant à votre certificat de localisation ou encore sur votre compte de taxes à la case <i>désignation cadastrale</i>.</p> <p>2- VALEUR DES TRAVAUX Inscrire la valeur approximative des travaux.</p> <p>3- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR Inscrire le nom du propriétaire ou personne représentant le propriétaire, mandataire et ses coordonnées.</p> <p>4- IDENTIFICATION DU (DES) PROPRIÉTAIRE(S) Inscrire le nom du (des) propriétaire(s) et ses (leurs) coordonnées. Si le(s) propriétaire(s) est aussi le demandeur, cochez alors la case correspondante.</p> <p>5- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR Il est important d'obtenir tous ces renseignements. D'ailleurs, ces renseignements pourraient vous aider à choisir un entrepreneur. S'il s'agit d'un auto-constructeur, cochez la case correspondante.</p> <p>Si vous n'avez pas choisi jusqu'à maintenant d'entrepreneur, il sera absolument nécessaire d'obtenir les informations pour l'obtention du permis.</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6- INFORMATION SUR LE BÂTIMENT

Avant tout, demandez les normes de construction du secteur. Afin de les obtenir, vous devez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment en lui mentionnant votre numéro de lot.

6- INFORMATION SUR LE BÂTIMENT:			
A Superficies du bâtiment existant			
Superficie du terrain :	pi ²		
Sous-sol (garage inclus)	pi ²		
Rez-de-chaussée (garage inclus)	pi ²		
Étage:	pi ²		
Total (RDC+ étage):	pi ²		
Ai Nouvelles superficies: (existant +Agrandissement)			
		À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
	Rapport espace bât/terrain: %	Rapport maximum permis: %	
Sous-sol (garage inclus)	pi ²		
Rez-de-chaussée (garage inclus)	pi ²		pi ²
Étage:	pi ²		pi ²
Total (RDC+ étage):	pi ²	pi ²	pi ²
B Nouvelles dimensions:			
		À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Hauteur:	pi	Maximum permis:	pi
Largeur (façade):	pi	Maximum permis:	pi
C Marges: incluant l'agrandissement			
		À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Avant:	pi	min/max permis:	pi
Arrière:	pi	Minimum permis:	pi
Latérale droite:	pi	Minimum permis:	pi
Latérale gauche:	pi	Minimum permis:	pi
Total des deux latérales:	pi	Maximum permis:	pi
D Matériaux de finition extérieure existants			
		Type:	Couleur:
Finition extérieure au rez-de-chaussée:			
Finition extérieure à l'étage:			
Élément décoratif (s'il y a lieu):			
Matériau utilisé pour la toiture:			
Di Nouveau matériau de finition extérieure			
		Type:	Couleur:
Finition extérieure au rez-de-chaussée:			
Finition extérieure à l'étage:			
Élément décoratif (s'il y a lieu):			
Matériau utilisé pour la toiture:			
E Structure:			
Cochez la ou les case(s) appropriée(s):			
<input type="checkbox"/>	Solive(s) et/ou poutre(s) composée(s).		
<input type="checkbox"/>	Poutrelle(s) et/ou poutre(s) usinée(s).	L'approbation du fabricant sera requise pour l'émission du permis.	
<input type="checkbox"/>	Poutre(s) d'acier.	L'approbation d'un ingénieur en structure sera requise pour l'émission du permis.	
<input type="checkbox"/>	Structure spéciale:	L'approbation d'un ingénieur en structure sera requise pour l'émission du permis.	

A- Superficies:

Vous pouvez demander à la personne qui exécutera les plans de construction de vous fournir ces superficies. À noter que la superficie du rez-de-chaussée inclut la superficie du garage.

B- Dimensions:

-Hauteur: Inscrire la hauteur du bâtiment à partir du sol moyen autour de celui-ci jusqu'au faite (sommets) du toit.

-Largeur: Inscrire la largeur hors-tout (incluant les garages) du bâtiment principal.

C- Marges:

Ce sont les plus petites distances entre le bâtiment et les limites de propriété. Ces informations peuvent vous être fournies par votre arpenteur-géomètre ou votre dessinateur à partir du plan d'implantation qu'il vous fournira.

D- Matériaux de finition extérieure:

Inscrire les types de matériaux et le choix de couleur que l'on retrouve sur le bâtiment. Inscrire également le type des nouveaux matériaux utilisés et le choix de couleur retenue pour chacun des types de matériaux.

E- Structure:

Cochez la ou les case(s) correspondante(s) à la structure utilisée sur le bâtiment principal. **Notez que, dans les cas de structure d'acier ou de poutrelle, que les calculs d'ingénieur ou du fabricant sont obligatoires à l'émission du permis de construction.**

7- DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE:	
<input type="checkbox"/>	Quatre (4) copies du plan de construction (à l'échelle) comportant entre autre: (À noter que deux (2) copies seront conservées par la municipalité pour l'émission du permis.) <ul style="list-style-type: none"> - dimensions de la construction; - tous les plans d'étage; - toutes les élévations extérieures; - devis de construction; - affectation des pièces et leur étendue de plancher; - coupe transversale du bâtiment; - coupe type des murs.
<input type="checkbox"/>	Une (1) copie du certificat de localisation .
<input type="checkbox"/>	Deux (2) copies du projet d'implantation . (À noter qu'une (1) copie sera conservée par la municipalité pour l'émission du permis.)
<input type="checkbox"/>	Le présent document dûment rempli.
<input type="checkbox"/>	Si vous prévoyez abattre des arbres pour la réalisation de vos travaux :
<input type="checkbox"/>	Annexe A - Plan de déboisement; Inscrire les arbres (de deux pouces de diamètre et plus) qui seront abattus, avec plans.
<input type="checkbox"/>	Si les travaux nécessitent le réaménagement de votre terrain :
<input type="checkbox"/>	Annexe B - Plan d'élévation et aménagement paysager; Inscrire les niveaux actuels et futurs du terrain ainsi que les niveaux actuels de tous les terrains voisins.
<input type="checkbox"/>	Si vous prévoyez l'installation ou la relocalisation de ces types d'appareil :
<input type="checkbox"/>	Annexe C - Plan de localisation des unités de climatisation/thermopompe ou unités semblables.
<input type="checkbox"/>	Si nécessaire: (à l'émission du permis)
<input type="checkbox"/>	Approbation du fabricant des poutrelles et des poutres usinées.
<input type="checkbox"/>	Approbation d'un ingénieur en structure pour les poutres d'acier.
<input type="checkbox"/>	Approbation d'un ingénieur en structure pour toutes structures spéciales.
Je reconnais avoir pris connaissance de la présente et que toutes les informations nécessaires à l'étude de mon dossier sont véridiques. Je reconnais que toutes les informations manquantes peuvent engendrer un retard à l'étude de mon dossier et/ou à l'émission du permis.	
Signature(s) du(des) demandeur(s)	Date

7- DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE:

Ce sont les documents que vous devez déposer pour l'étude du dossier. En fait c'est un aide mémoire. Vous n'avez qu'à cocher les cases vis-à-vis chaque document exigé afin d'éviter des oublis. Seules les demandes complètes seront étudiées et présentées au Comité Consultatif d'Urbanisme.

Signer et dater votre demande.